



PROVINCE DU QUÉBEC
MRC DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉOPHAS-DE-BRANDON

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
**DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA 3^E ANNÉE DU RÔLE
TRIENNAL
2025-2026-2027**

AVIS est par la présente donné, en vertu de l'article 73 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1), par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon, que :

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon pour le troisième (3^e) exercice financier du rôle triennal, soit l'année 2027, est déposé au bureau de greffière-trésorière, en date du 15 septembre 2026;

QUE ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures d'ouverture du bureau municipal;

QU'une demande de révision peut être logée à l'égard du troisième (3^e) exercice financier auquel s'applique le rôle, au seul motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1);

QUE toute personne qui a un intérêt à le faire peut déposer une demande de révision relativement à l'unité d'évaluation ou à toute autre unité d'évaluation;

QU'une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la Municipalité ou au Centre de services scolaire des Samares qui utilise le rôle est réputée avoir l'intérêt requis pour déposer une demande de révision;

QU'une demande de révision, pour être recevable, doit être déposée avant la fin de l'exercice financier qui suit celui au cours duquel est survenu l'événement justifiant la modification;

QU'une demande de révision doit :

- Être faite sur le formulaire « Demande de révision du rôle d'évaluation foncière » disponible à la MRC de de D'Autray);
- Être accompagnée des droits exigibles;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyé par courrier recommandé :

Municipalité Régionale de Comté de D'Autray
550, rue Montcalm C.P. 1500
Berthierville, QC, J0K 1A0

Donné à Saint-Cléophas-de-Brandon, ce 15^e jour du mois de septembre deux-mille-vingt-six.

- Original signé -

Catherine Gagnon
Directrice générale et greffière-trésorière